



La Nouvelle-Aquitaine, 1ère Région en France à anticiper la mobilité aérienne de demain grâce aux drones

vendredi 21 septembre 2018, par [lpe](#)

Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Juppé, maire de Bordeaux, président de Bordeaux Métropole, Gervais Gaudière directeur régional de l'Aviation civile, Philippe Merlo, directeur de l'Aviation civile européenne chez Eurocontrol et Vassilis Agouridas, chef de projet de l'initiative EIP-SCC (European Innovation Partnership - Smart Cities and Communities) chez Airbus, ont signé une lettre d'intention autour de la mobilité urbaine aérienne « Urban Air Mobility (UAM) » ce jeudi 20 septembre 2018 à Bordeaux (Cap Sciences).

Par cette signature, la Nouvelle-Aquitaine devient la première région en France et une des premières en Europe à intégrer l'initiative UAM, destinée à expérimenter la mobilité aérienne sur un territoire donné, la métropole bordelaise, puis vers d'autres villes de Nouvelle-Aquitaine.

Forte de sa politique volontariste en matière d'innovation et territoire précurseur dans les domaines des drones et de la mobilité intelligente, le projet proposé par la Nouvelle-Aquitaine consiste à réaliser des études pour la mise en œuvre de nouvelles solutions de mobilité utilisant la dimension aérienne, en vue d'améliorer la mobilité urbaine et inter urbaine.

L'objectif est de prendre appui sur des expériences en cours comme la livraison autonome de produits, pour ensuite imaginer par exemple le transport de touristes d'un paquebot arrimé aux quais de Bordeaux vers des zones touristiques alentours, ou de permettre le transport de biens et de personnes isolées vers des centres de santé ou des pôles économiques. L'angle touristique du projet de la Nouvelle-Aquitaine constitue d'ailleurs un des atouts différenciant du projet par rapport à ceux des autres territoires qui ont rejoint l'initiative.

« *Pour la mobilité urbaine de demain, les résultats des études menées en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'initiative UAM permettront de construire l'écosystème complet nécessaire pour accueillir ces nouveaux projets de mobilité aérienne urbaine, en proposant à la fois les compétences, le support réglementaire et sécuritaire, le soutien financier, jusqu'aux lieux nécessaires pour réaliser les expérimentations* » explique Alain Rousset.

La faisabilité de la mise en œuvre de ces solutions sera étudiée en étroite collaboration avec des partenaires institutionnels à l'échelle nationale telle que la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC). Parmi les autres partenaires signataires figurent les clusters AETOS et TOPOS, le pôle de compétitivité Aerospace Valley, Thales, Airbus ou encore Bordeaux Technowest et deux porteurs de projet de l'AMI régional Drone City (AirMarine et Betomorrow, 33). Ces expériences déjà en cours révélées dans le cadre de cet AMI seront d'ailleurs utiles pour l'initiative UAM.

Portée par le partenariat européen d'innovation autour des villes intelligentes EIP-SCC et soutenue par la Commission européenne, cette initiative UAM est dirigée par Airbus, avec comme partenaires institutionnels l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA) et Eurocontrol. Elle rassemble les

viles, les entreprises, les acteurs de la recherche et toutes les parties prenantes jusqu'aux citoyens eux-mêmes pour construire, dès 2019, des territoires d'expérimentation, à savoir des lieux où les conditions (infrastructure, réglementation, sécurité...) sont réunies pour pouvoir tester ces nouvelles solutions de mobilité aérienne et leur impact sur la mobilité urbaine et les citoyens.

Plus d'information sur l'initiative Urban Air Mobility sur le site :

<https://eu-smartcities.eu>

Crédit photo : Alexandre Dupeyron - Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine